



LE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES :

FORMER 1 MILLION DE DEMANDEURS D'EMPLOI
ET 1 MILLION DE JEUNES ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

POINT D'ÉTAPE



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

PLAN D'INVESTISSEMENT DANS L

Le Plan d'investissement dans les compétences a pour objectif de former un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés et d'accélérer la transformation de la formation professionnelle. L'état s'engage avec un effort inédit de 15 milliards d'euros. Le Plan repose sur des partenariats avec les Régions et des actions nationales. Une attention particulière sera portée aux quartiers politiques de la ville et aux territoires ruraux.

1 Des actions nationales qui permettent d'amplifier les dispositifs existants d'accompagnement vers l'emploi et de créer des dispositifs innovants dans une logique de parcours.

2 Des actions régionales au plus près des territoires qui permettent, dès 2018, de financer plus de 149 000 formations supplémentaires (+ 20%) pour les demandeurs d'emploi et les jeunes peu qualifiés. Ces formations **s'ajoutent** à celles que financent les Régions et Pôle emploi chaque année. Pour 2019-2022, des Pactes d'investissement dans les compétences seront conclus dans les Régions.

DES ACTIONS NATIONALES

DES OUTILS INNOVANTS POUR UNE MEILLEURE ORIENTATION

- **Évaluer ses compétences.** Deux outils digitaux seront développés par des «start-up d'Etat» pour permettre à tous les actifs de tester leurs compétences numériques et leurs compétences de base (lire, écrire, compter). Les résultats permettront d'accélérer les entrées en formation si nécessaire.

SOUTENIR LES TRANSITIONS NUMÉRIQUES ET ÉCOLOGIQUES

- **#10knum.** 10 000 formations proposées pour orienter les jeunes peu diplômés et les demandeurs d'emploi, avec le concours de Pôle emploi et des Missions locales, vers les métiers du numérique (maintenance informatique, administration des réseaux, sécurité ou développement web...).
- **#10kverts.** 10 000 formations proposées pour accompagner les métiers de la transition écologique (les métiers de l'assainissement et du traitement des déchets, ingénieurs et cadres de la distribution d'énergie ou d'eau...).

LES COMPÉTENCES : POINT D'ÉTAPE

OUTILLER LES BRANCHES PROFESSIONNELLES POUR RÉPONDRE AUX MÉTIERS EN TENSION, DÈS 2018

- **Mieux identifier pour mieux orienter.** Dans les dix prochaines années, 50 % des métiers seront profondément transformés. Cet appel à projets auprès des branches professionnelles permettra d'identifier les nouveaux besoins en compétences des entreprises et ainsi adapter les actions de formation et les référentiels de certification.
- **Répondre aux besoins des secteurs en tension :** 16 500 préparations opérationnelles à l'emploi sont financées pour permettre à des demandeurs d'emploi de postuler à des métiers qui recrutent immédiatement.

RENFORCER LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

- **Accompagner les jeunes dans la construction de leur projet professionnel.** La Garantie jeunes bénéficiera à 100 000 jeunes en 2018. Des expérimentations seront conduites pour en améliorer encore son efficacité déjà reconnue.
- **Mieux former les salariés en Insertion par l'Activité Économique.** Avec l'appui des OPCA, 14 000 personnes parmi les plus éloignées du marché du travail auront un accès facilité à une formation pour compléter leur parcours.
- **Proposer des prestations de Savoir-être professionnel aux personnes en recherche d'emploi.** 60% des employeurs mettent en avant le savoir-être (autonomie, capacité à travailler en équipe, capacité à s'organiser...) avant le savoir-faire. Pour accompagner les demandeurs d'emploi sur ces compétences, Pôle emploi proposera des prestations inédites d'une quinzaine de jours sur le savoir-être, 100.000 prestations sont visées sur 2018-2019.

Des appels à projets d'innovation

100% inclusion. C'est l'intitulé du premier appel à expérimentations lancé dans le cadre du Plan, pour tester de nouvelles manières de remobiliser les personnes les plus vulnérables, favoriser leur montée en compétence et leur accès à l'emploi. Les projets centrés vers les quartiers populaires et les zones rurales enclavées seront prioritaires.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES D'ICI L'ÉTÉ

- **Créer une « Prépa compétences »** pour permettre à plus de 30 000 jeunes ou demandeurs d'emploi parmi les moins qualifiés, de mettre toutes les chances de leur côté pour réussir l'avant et l'après formation. Après un bilan personnalisé, la prépa, d'une durée 4 à 30 jours, permettra d'affiner le projet professionnel, de consolider les savoirs nécessaires à l'entrée en formation et de proposer des conseils pour réussir les étapes suivantes de parcours.
- **Développer l'accès aux Écoles de la 2^{ème} chance, à l'EPIDE ou à des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification.**
- **Favoriser l'orientation vers l'emploi des réfugiés** en développant des parcours de formation adaptés pour les bénéficiaires d'une protection internationale, par exemple en amplifiant le programme HOPE, un dispositif global (logement, apprentissage de la langue, formation...).



Le plan d'investissement dans les compétences, sera mis en œuvre avec le concours de tous les acteurs : collectivités territoriales, entreprises, organismes de formation, intervenants sociaux, opérateurs publics, privés et associatifs.

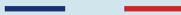
DES ACTIONS RÉGIONALES

DÈS 2018, CE SONT 149 000 FORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES, SOIT PLUS 20% POUR L'ANNÉE,

QUI SONT FINANCÉES GRÂCE AU PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES. CES FORMATIONS SERONT AMPLIFIÉES DANS LES ANNÉES À VENIR ET S'AJOUTENT À CELLES QUE FINANCENT LES RÉGIONS ET PÔLE EMPLOI.



« Notre ambition est d'inclure les plus vulnérables et les plus éloignés de l'emploi grâce à la formation et au développement des compétences pour saisir les opportunités de la croissance. C'est par une politique sociale active, et notamment via le Plan d'investissement dans les compétences, que nous y parviendrons ! »


Muriel Pénicaud,
ministre du Travail